

Techniques de l'informatique (420.AA)

DEC-BAC

Université/Programme	Condition d'obtention de la passerelle. Nombre de cours crédités ou nombre de crédits reconnus.	Conditions d'admission	Conditions particulières	Commentaires
UQTR Baccalauréat en informatique (7833)	10 cours (30 crédits)	DEC 420.AA	Préalables 201-103-RE et 201-203-RE (disponibles à l'horaire en cours complémentaires)	
ULaval Baccalauréat en informatique	4 cours (12 crédits)	DEC 420.AA Pour se prévaloir de cette entente, le DEC doit avoir été obtenu depuis 5 ans ou moins à la plus récente date d'admission au programme.	Avoir réussi : Mathématiques NYA ou 201-103-RE (les mathématiques 536 ou 526 du 5 ^e secondaire sont préalables à ce cours) et NYB ou 201-203-RE et NYC ou 201-105-RE. Les préalables manquants pourront être suivis à l'Université Laval en début de programme (MAT-0150, MAT-0250 et MAT-0130).–	
ULaval Baccalauréat intégré en mathématiques et informatique	5 cours (15 crédits)	DEC 420.AA Cette passerelle est applicable si le DEC a été obtenu depuis moins de 5 ans.	MAT-NYA soit : 201-103-RE (<i>les mathématiques 536 ou 526 du 5^e secondaire sont préalables à ce cours</i>), MAT-NYB soit : 201-103-RE et MAT-NYC soit : 201-105-RE. Si ces cours ne sont pas faits à l'obtention du DEC, MAT-0150, MAT-0260 et MAT-0130 seront demandés à l'Université Laval.	